













Mardi 25 février 2020 à Montpellier (34) De 14h00 à 18h00

Rénovation et réduction des consommations énergétiques dans les bâtiments tertiaires : Nouvelle réglementation et retours d'expérience

La rénovation énergétique des bâtiments constitue l'un des axes majeurs de la Transition Energétique à l'échelle nationale.

Le récent décret (juillet 2019) sur la rénovation des bâtiments tertiaires est une incitation forte de l'ensemble des acteurs de cette transition (Etat, Région, Collectivités, industriels, Bureaux d'études, artisans ...) pour faire converger les politiques et leur déploiement à l'échelle locale, régionale et/ou nationale, condition incontournable du succès de cette transition.

Ce colloque, organisé par l'ATEE Occitanie en coopération avec ENVIROBAT Occitanie et le réseau des CCI s en Occitanie, vous propose de :

- > Faire le point des différentes règlementations et politiques en cours
- > Détailler l'organisation au service des propriétaires tertiaires
- > Présenter des modes de financement relatifs à ces opérations
- > Partager des retours d'expérience d'améliorations de performances réalisées par des acteurs ayant anticipé les évolutions règlementaires.













PROGRAMME

14h00	Accueil des participants et ouverture du colloque Antoine MEFFRE, Délégué ATEE Occitanie	
14h10	Les nouveautés dans les aspects règlementaires Jocelyne BLASER, DREAL Occitanie	
14h30	L'enjeu de la rénovation des bâtiments tertiaires existants dans la stratégie « Région à Energie Positive » et l'appel à projet NoWatt Fabrice LAMOUREUX, Région Occitanie	
14h40	L'accompagnement des maîtres d'ouvrage et de leurs projets de rénovation : La démarch Bâtiment Durable Occitanie Christophe PRINEAU, Envirobat Occitanie	
14h50	L'accompagnement des collectivités locales Nathalie GONTHIEZ, ADEME Occitanie	
15h10	Financer ses travaux par les CEE Marc GENDRON, Club CEE de l'ATEE	
15h25	Questions / Réponses	
	15h45 - Pause	
16h00	REX sur la réhabilitation patrimoniale de la médiathèque Confluence à Lodève Mélanie MOULIN, Ville de Lodève	
16h30	Réhabilitation zéro énergie d'un bâtiment tertiaire à Castelnau le Lez : expérimentation du concept MIREIO Philippe GUIGON, Mireio	
17h00	La programmation en concertation avec les usagers : REX sur la rénovation de l'école de Grabels Yann ISSARD, Ville de Grabels	
17h30	Outils de la Garantie de Résultats Énergétique : retour sur le Contrat de Performance Énergétique de la ville de Nîmes Julien HILLAIRE, Chef du Service Energie de la Ville de Nîmes et Laetitia EXBRAYAT, bureau d'études H3C.	
18h00	Conclusions:	



CCI Hérault - CCI Entreprises
Zone aéroportuaire Montpellier
Méditerranée
4ème bâtiment à droite en entrant sur la zone aéroportuaire
Mauguio
Tel 04 99 515 200
Plan d'accès

Inscription en ligne

INSCRIPTION

Rénovation énergétique des bâtiments tertiaires le 25 février 2020 à Montpellier

Inscription en ligne obligatoire avant le 20 février 2020

(éventuellement accompagné du règlement de l'adhésion à l'ordre de l'ATEE) à : ATEE, 47 avenue Laplace 94117 - Arcueil Cedex - Contact : wassila.p@atee.fr – Tél.01 46 56 35 42

Prénom / Nom				
Société				
Adresse				
Code p	oostal	Ville		
Tél.	N° ADH	Email		
	Colloque exceptionnellement gratuit dans le cadre du partenariat avec la CCI Occitanie			
	Je suis déjà adhérent ATEE n° adhérent:			
	Je profite de la présente pour : adhérer en 2020 à l'ATEE*, je joins un chèque de 88 €			
	* et <u>bénéficier de la gratuité des manifestations (colloques, visites, réunions techniques) de l'année sur la Région.</u>			

^{*}coût de l'adhésion annuelle 88 € non assujetti à TVA; les enseignants, les retraités, les étudiants et les demandeurs d'emploi bénéficient de conditions particulières, consulter le site internet <u>www.atee.fr</u>















Agir ensemble pour une énergie durable, maîtrisée et respectueuse de l'environnement

L'ATEE s'engage pour faire progresser la maîtrise de l'énergie et pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

L'objectif de l'Association est de favoriser une plus grande maitrise de l'énergie dans les entreprises et les collectivités et, plus généralement, d'aider les utilisateurs d'énergie à mieux connaître les actions possibles pour économiser et bien gérer l'énergie, ceci afin de concourir à l'objectif national de lutte pour la réduction des gaz à effet de serre, tout en améliorant leur propre rentabilité. Elle compte 2200 adhérents.

- L'ATEE rassemble les acteurs de la chaîne énergétique pour confronter les points de vue et capitaliser les retours d'expériences. Elle rassemble ainsi des personnes ayant des préoccupations similaires et venant d'horizons différents, pour permettre à chacun d'eux d'être mieux informé et plus efficace.
- Réseau national structuré en groupes régionaux, l'ATEE constitue un carrefour d'échanges et de réflexions pour ses adhérents. Ce travail en réseau permet de démultiplier les actions au plus près du terrain et de collaborer avec d'autres acteurs.
- L'ATEE assure une veille économique et technologique pour informer, sensibiliser et motiver. Pour aider ses adhérents dans le développement de leurs connaissances, dans l'optimisation de leur gestion et de leurs prises de décisions, l'Association diffuse une information synthétique et concrète.
- L'ATEE œuvre pour l'intérêt général. Le propre de l'association est de dépasser les intérêts particuliers de chaque adhérent, intérêts parfois contradictoires, et de rechercher les points d'accord, dans le souci de l'intérêt général.
 - Dans cette approche ouverte et de consensus pour l'intérêt général, l'ATEE mobilise les compétences et les expériences de ses adhérents pour élaborer des propositions et discuter avec les pouvoirs publics sur les mesures propres à faire progresser la maîtrise de l'énergie et la lutte contre l'effet de serre.

5 Clubs fonctionnent au sein de l'association :

- Le Club Cogénération
- Le Club C2E s'attache à la mise en œuvre pratique du dispositif des Certificats d'économies d'énergie
- Le Club Biogaz vise à favoriser le développement des filières de production et de valorisation du biogaz
- Le Club Stockage d'énergies
- Le Club Power to Gas.

Avec ses délégations régionales, l'association organise chaque année près de 40 journées d'information et visites d'installations techniques dans toute la France.

L'ATEE publie ENERGIE PLUS, la revue bimensuelle de la maîtrise de l'énergie.

En savoir plus : <u>www.atee.fr</u> - <u>www.energie-plus.com</u> -